

N°2015 - 000239

**DEPARTEMENT
DU DOUBS
ARRONDISSEMENT
DE MONTBELIARD
CANTON
DE BETHONCOURT**

Nombre de :
Conseillers en exercice : 27
Présents : 20
Représentés : 4

L'an deux mille quinze, le vingt deux septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Sochoux, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de **Monsieur Albert MATOCQ-GRABOT, Maire.**

Etaient présents :

M. Albert MATOCQ-GRABOT (Maire), Mme Sylviane SCHULLER, M. Claude LIEBUNDGUTH, Mme Maria HAC, M. Daniel RACAUD, Mme Odile SOLERE, M. Ghislain VADOS, Mme Céline GROS, M. Thierry MERCIER, M. Jean-Pierre ISELIN, Mme Martine CARLIN, M. Martial IELSCH, Mme Pascale MERCIER, Mme Martine MUNIER, M. Farid GHAZAL, M. Richard DEGOUL, Mme Isabelle CABURET, Mme Bouchra HMIMID, Mme Pascaline PICARD, Mme Dominique LAPORTE

Avaient donné pouvoir :

M. Jean-Jacques BONNET donne pouvoir à M. Albert MATOCQ-GRABOT (Maire), M. Robert ANDRE donne pouvoir à Mme Martine CARLIN, Mme Jacqueline CONTIN donne pouvoir à Mme Pascaline PICARD, M. Hubert RIPAMONTI donne pouvoir à Mme Dominique LAPORTE.

Etait absent excusé :

M. Jacques BRANDT.

Etaient absents :

M. Laurent MARTIN, M. Julien BEAUTE.

Conformément à l'article L 2121.15 du CGCT, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Mme Bouchra HMIMID, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET

**APPROBATION DE LA
MODIFICATION 7 DU PLAN
D'OCCUPATION DES SOLS
(POS) EN VUE DE LA
REALISATION DE LA ZAC
ECO-QUARTIER DE LA
SAVOUREUSE**

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le :
27 septembre 2015,
et que la convocation du Conseil avait été faite le :
14 septembre 2015.



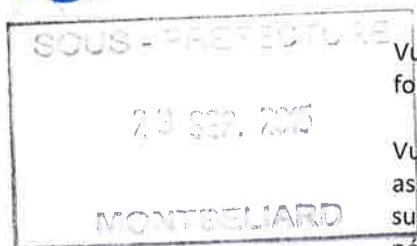
Monsieur LE MAIRE expose :

Vu le projet de rapport de modification du POS n°7 soumis à enquête publique ;

Vu les conclusions motivées du rapport d'enquête et l'avis favorable formulé par le commissaire d'enquête en date du 7 juillet 2015 ;

Vu les avis formulés par la population et les personnes publiques associées, notamment par Pays de Montbéliard Agglomération qui suggère la création d'un secteur de zone particulier UBs correspondant au périmètre de la ZAC Savoureuse et l'adoption de règles de construction spécifiques à ce secteur pour y développer un éco quartier ;

Considérant la nécessité de démarrage de la ZAC éco quartier de la Savoureuse pour le développement et l'attractivité de la commune ;



La 7^{ème} modification du PLU soumise à enquête publique par la municipalité porte sur :

- o La modification du zonage : en cohérence avec le projet d'un nouveau quartier d'habitat de 180 logements en lieu et place du site GEFCO et des stationnements existants. Il s'agit d'étendre la zone UB sur ces espaces.
- o La modification du règlement de la zone correspondant au nouveau quartier de la ZAC de la Savoureuse.

Saisi par la municipalité, le tribunal administratif de Besançon a désigné par décision du 26 avril 2015 M. Christian PAGANESSI comme commissaire enquêteur. Par arrêté n° 2015-000257 DF/KS, la municipalité a consécutivement engagé l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 mai au 24 juin 2015 inclus. Le commissaire enquêteur a adressé son rapport d'enquête le 7 juillet 2015.

A l'issue de la procédure, le Conseil Municipal :

Décide d'approuver la 7^{ème} modification du POS de Sochaux telle qu'elle figure dans le dossier annexé à la présente délibération.

Vote :	Pour :	22
	Contre :	0
	Abstentions :	2 (Mme PICARD + pouvoir Mme CONTIN)

Avis du Conseil : Favorable.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Conseiller Délégué à la Culture de Pays
de Montbéliard Agglomération



Albert MATOCQ-GRABOT

